

Le vendredi 30 avril 1999



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 18

CINQUIÈME SESSION, TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

Pendant la période des questions orales, M. ASHTON invoque le *Règlement* au sujet de propos qu'aurait tenus le premier ministre à l'égard du député de Crescentwood.

M. le *premier ministre* FILMON se rétracte.

Après les interventions de M. EVANS (Brandon-Est) et de M<sup>me</sup> DREIDGER (Charleswood) conformément au paragraphe 20(1) du *Règlement*, M. SALE prend la parole.

Pendant l'intervention de M. SALE, M. le *ministre* PRAZNIK invoque le *Règlement* au sujet du terme « *lied* » utilisé à l'endroit des députés de l'Assemblée et demande que le terme soit retiré.

La présidente déclare la motion recevable et demande que le terme soit retiré.

M. MARTINDALE fait appel de la décision devant l'Assemblée.

La question « La décision de la présidente doit-elle être maintenue? » est mise aux voix, et la décision est maintenue à la majorité.

#### POUR

CUMMINGS  
DOWNEY  
DRIEDGER (Charleswood)  
DRIEDGER (Steinbach)  
DYCK  
ENNS  
FAURSCHOU  
FILMON  
HELWER  
LAURENDEAU  
MCALPINE  
MCCRAE  
MCINTOSH (Assiniboia)

MITCHELSON  
NEWMAN  
PENNER  
PITURA  
PRAZNIK  
RADCLIFFE  
REIMER  
RENDER  
ROCAN  
STEFANSON  
SVEINSON  
TOEWS  
TWEED  
VODREY .....27

Le vendredi 30 avril 1999

---

**CONTRE**

ASHTON  
BARRETT  
CERILLI  
CHOMIAK  
DEWAR  
DOER  
EVANS (Brandon-Est)  
FRIESEN  
HICKES

JENNISSEN  
MACKINTOSH (St. Johns)  
MALOWAY  
MARTINDALE  
MCGIFFORD  
MIHYCHUK  
REID  
SALE  
WOWCHUK ..... 18

M. SALE se rétracte.

Pairage : M. KOWALSKI déclare qu'il a pairé avec M. le *ministre* GILLESHAMMER et déclare qu'il se serait abstenu de voter même s'il n'avait pas pairé.

M. SALE termine son intervention.

MM. DYCK et KOWALSKI font des déclarations de députés.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M. le *ministre* GILLESHAMMER :

Que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Le débat se poursuit.

M. DOER prend la parole jusqu'à 12 h 30 et conserve le droit de parole pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 12 h 30, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à lundi prochain, à 13 h 30.

La présidente,

Louise Dacquay